Zeitschrift: Domaine public **Herausgeber:** Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1094

Artikel: Mercenaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'apprentissage mal aimé

La création d'une maturité professionnelle devrait revaloriser les formations techniques et offrir des possibilités de promotion des apprentis; encore faut-il que les jeunes découvrent la richesse potentielle de cette nouvelle filière.

(eb) En mai dernier une procédure de consultation a été ouverte sur le projet d'une maturité professionnelle et la création d'instituts universitaires professionnels («Fachhochschulen»).

Une telle maturité professionnelle, construite sur une augmentation du nombre d'heures scolaires offertes aux meilleurs apprentis, pourrait s'apparenter à un gymnase technique. On encouragerait ainsi le légitime désir de promotion sociale de toute une cohorte de jeunes exclus de l'enseignement supérieur. Reste à savoir si cette nouvelle filière d'apprentissage sera suffisamment attractive pour répondre à un réel besoin de formation à mi-chemin entre l'actuel certificat fédéral de capacité et la maturité gymnasiale.

L'Office fédéral des arts et métiers et du travail nous mijote ainsi un formidable coup de canon dans la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle. La hausse est réglée de telle façon que l'édifice s'écroule là précisément où il présente la plus complète désuétude: à savoir son incapacité endémique à

succès, essentiellement dû à des décisions d'adultes. Et c'est peut-être bien ses défauts qui ont favorisé cette distribution à grande échelle. Les parents sont tellement inadéquats dans toutes les situations qu'aucun adulte ne peut se reconnaître dans leur description et chacun en sort rassuré: Jo meurt pour racheter les péchés de l'humanité («c'est la terre entière qui est malade! malade de la bêtise des hommes! La couche d'ozone, la pollution, la guerre, la misère, nous sommes tous responsables. Et si nous ne réagissons pas pas, ce sera terrible !») Et ses disciples chantent la parole qu'elle leur a transmise par télépathie («Petite planète...»). ■

Journal du sida (nº 40, juin 1992), 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile, F-75004 Paris.

Conseil national du sida, 7 rue d'Anjou, F-75008 Paris.

Fondation pour la vie, Crêt de Béranges, 1814 La Tour-de-Peilz.

transformer l'élite des apprentis en techniciens ou ingénieurs de qualité. On a signalé depuis une quinzaine d'années déjà la faible capacité de la formation professionnelle en Suisse à proposer des alternatives vers le haut à des apprentis qui désirent opter pour des formations supérieures. Le simple coup d'œil statistique nous montre que le choix de l'apprentissage a stagné depuis 1975 par rapport à celui des études longues, probablement à cause de cette absence de possibilités de promotion.

1975 43 000 apprentis 52 600 étudiants 1992 180 000 apprentis 85 924 étudiants

Seules les Ecoles techniques supérieures échappent à cette relative stagnation:

1975 6 886 étudiants ETS 1990 10 723 étudiants ETS

Mais attention, il n'y aura pas de grand chambardement du système de formation professionnelle suisse fondé sur les deux piliers traditionnels de l'entreprise et de l'école. Comme le dit Moritz Arnet dans un article de La Vie économique de mai 1992, «la politique suisse d'éducation et de formation est faite de prudence et de pragmatisme. Les idéaux théoriques et les vastes horizons ne s'accommodent pas des contingences fédéralistes et corporatives». C'est précisément sur ce pragmatisme de la formation professionnelle que s'est enracinée la mythologie de l'apprentissage en Suisse.

Le mythe du pommeau devenu PDG

Le Suisse reste très impressionné par l'idée, juste d'ailleurs, qu'à l'origine de bien des grandes entreprises alimentaires, chimiques ou électriques, on retrouve un «père fondateur», apprenticonfiseur ou pommeau chez un forgeron, qui a réalisé le grand rêve d'industrialisation du début du XIX° siècle.

Henri Nestlé (1812-1890), Philippe Suchard (1797-1884), Salomon Sulzer (1751-1807), participent d'une façon ou

d'une autre à cette mise en perspective. Il s'agit dans un cas comme dans l'autre de l'aïeul miraculeux qui renversa le destin grâce à ses connaissances étendues. Au-delà du mythe, il est vrai que le capitalisme helvétique, comme Domaine public l'a montré dans ses numéros spéciaux de 1970, doit beaucoup à de tels pionniers. Ce sens pratique archaïque a sécrété, au fil du siècle suivant, une confiance absolue en la formation professionnelle dégagée de trop d'apports scolaires. Malheureusement, c'est sur ce mythe également, poussé à l'extrême, que s'est confortée petit à petit l'insuffisance de la formation générale des apprentis.

Revaloriser l'apprentissage

Dorénavant, nous dit Rudolf Natsch, sous-directeur de l'OFIAMT, il s'agit de revitaliser la voie de l'apprentissage, sans enlever des clients à la voie des études universitaires. «Nous nous promettons d'instaurer une authentique maturité professionnelle qui représente une véritable alternative pour des jeunes qui hésitent entre un apprentissage et des études longues. (...) Il importe que, par le biais de cette maturité professionnelle, nous parvenions à relever la proportion actuellement très faible et décevante des élèves fréquentant l'école professionnelle supérieure; ce sont environ 3% de tous les apprentis.»

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de transformer la représentation que chaque famille se fait de la promotion par l'école. Aujourd'hui, certains parents surinvestissent à tort les filières gymnasiales dites «nobles»; ces mêmes parents, leurs enfants et les patrons d'apprentissage sauront-ils faire un usage adéquat de cette nouvelle maturité professionnelle?

Mercenaires

Il fut un temps où le service militaire à l'étranger faisait l'objet de rapports diplomatiques assez clairs. Dans une note du 24 juillet 1862 au président de la Confédération Stämpfli, le chargé d'affaires à Turin affirmait: «Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on ne peut en une ou deux années persuader aux populations italiennes, autres que le Piémont, que ces mêmes Suisses, qui ont servi pendant trente ans de gendarmes à leurs tyrans, sont devenus leurs meilleurs amis. Il faut pour cela du temps et l'instruction graduelle des masses».